

Le mois de l'Europe



La lettre mensuelle d'information de la Représentation de la Basse-Normandie auprès de l'Union européenne

SOMMAIRE

Informations générales	2
Organisation au Comité des Régions à Bruxelles d'un séminaire des principaux territoires européens du cheval	2
La Commission présente son programme de travail pour 2009.....	2
Plan de relance européen pour l'économie.....	3
Préparatifs de campagne au Parlement Européen	3
Réforme du budget de l'UE.....	4
Départ de Jean Pierre Jouyet	5
Compétitivité, Recherche et Innovation	5
Suivi des travaux d'Aquamarina	5
Agriculture et développement rural	5
Adoption du « Bilan de santé » de la PAC.....	5
Programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles	6
Energie / Environnement	7
Journée de formation ERRIN sur les projets énergie.....	7
Politique Régionale	7
Un Erasmus pour les élus locaux	7
Des statistiques détaillées sur les régions européennes	8
Education / Culture	8
Lancement du programme Comenius Regio	8
La bibliothèque numérique européenne victime de son succès dès son lancement.....	9
Coopération décentralisée	9
La Basse-Normandie aux Journées européennes du développement	9
Appels à propositions	10

Le mois de l'Europe n°24

Novembre 2008

Pour plusieurs territoires européens comme la Basse-Normandie, région du cheval par excellence, la filière équine représente un secteur économique important, sans pour autant bénéficier toujours d'une bonne reconnaissance au niveau national. L'échelon régional (voire infra-régional dans certains cas) est donc pertinent pour agir à plusieurs au niveau européen en faveur de la filière équine.

La Région Basse-Normandie a ainsi souhaité réunir à Bruxelles le 29 octobre dernier les principaux territoires européens du cheval. Plusieurs régions de Suède (Västra Götelands, région de Stockholm), d'Allemagne (Land de Basse-Saxe), d'Espagne (Andalousie), de Grande-Bretagne (Comtés du Kent et de Suffolk) ont répondu présentes, et le Comité des Régions a accepté d'accueillir cette manifestation.

(Suite de l'article en page 2)

Agenda européen

- 2 décembre, Bruxelles : assemblée générale de l'Assemblée des Régions européennes des produits d'origine (AREPO)
- 2 et 3 décembre, Bruxelles : séminaire de travail des pays de Basse-Normandie
- 11 décembre, Bruxelles : assemblée générale du réseau ERRIN, sur la politique européenne des clusters
- 21 janvier, Bruxelles : rencontre des bureaux régionaux français avec le Commissaire Jacques Barrot
- 22 janvier, Bruxelles : visite d'étude des étudiants du Master « Experts en Projets Européens » de l'Université de Caen
- 12 et 13 février 2009, Basse-Normandie : venue du Commissaire européen en charge de la pêche et des affaires maritimes Joe Borg

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B - 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

Fax : 00 32 27 32 14 02

E-Mail : info.europe@crbn.fr

Informations générales

Organisation au Comité des Régions à Bruxelles d'un séminaire des principaux territoires européens du cheval

(Suite de la page 1)

Philippe Bonneau, Vice-Président du Conseil régional de Basse-Normandie, a introduit le séminaire en rappelant les objectifs :

- Renforcer notre connaissance mutuelle des territoires équiens, en identifiant les principales thématiques d'intérêt commun, en échangeant sur les modes d'organisation de la filière équine dans les différents territoires ainsi que sur les actions que mènent les collectivités publiques locales en soutien à cette filière
- S'informer sur les politiques et réglementations communautaires qui ont un impact sur le secteur équin
- Développer des pistes de coopérations futures entre les territoires présents.



Les interventions des différentes régions se sont avérées très convergentes, montrant le grand dynamisme de cette filière en Europe et ce, malgré la crise économique et financière actuelle. Les échanges ont ouvert la voie au développement de collaborations entre « régions du cheval ».

Les débats avec les intervenants des différentes directions générales de la Commission européenne (DG agriculture et développement rural ; DG Entreprises ; DG Santé et protection des consommateurs) ont également témoigné de la pertinence de réunir les régions les plus concernées pour affirmer à Bruxelles l'importance de cette filière économique un peu « hors-norme » !

En conclusion de cette journée, les participants ont convenu de se revoir au printemps prochain en Basse-Normandie, à l'invitation de Philippe Bonneau, pour poursuivre les échanges. Ce séminaire a également permis de présenter aux participants la candidature normande aux Jeux Equestres Mondiaux.

La Commission présente son programme de travail pour 2009

« Agir dès maintenant pour une Europe meilleure », telle est la volonté affichée par la Commission dans ce programme de travail couvrant la dernière année de son mandat. Ce programme se décline en 4 objectifs prioritaires : la croissance et l'emploi, le changement climatique et le développement durable, rapprocher l'Europe de ses citoyens et l'Europe en tant que partenaire mondial.

L'objectif croissance et emploi vise avant tout à limiter les répercussions de la crise économique et financière.. Pour ce faire, la mise en œuvre des objectifs de la stratégie de Lisbonne devra être poursuivie. Ceci se traduira notamment par un encouragement à la formation et à la reconversion, un investissement accru dans la recherche et développement, un soutien aux industries et des mesures pour « libérer le potentiel des PME ». De telles politiques devraient, en même temps, encourager l'innovation et l'efficacité énergétique des entreprises. L'agenda social ne sera pas pour autant laissé de côté grâce à des mesures, entre autres, sur l'insertion professionnelle et la mobilité des jeunes.

Concernant le changement climatique et le développement durable, la politique de la Commission en 2009 devrait être dans la continuité de celle de 2008 avec, en ligne de mire, la convention des Nations Unies à Copenhague en décembre 2009. Le but de la Commission est de faire adopter des objectifs ambitieux au niveau européen afin d'être en position de force lors de ce sommet international et d'imposer de véritables réductions des émissions de gaz à effet de serre. Si les objectifs européens (20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 20% d'efficacité énergétique, 20% d'énergies renouvelables d'ici 2020) sont adoptés dès décembre 2008, 2009 sera consacrée aux moyens de mise en œuvre de ces objectifs. La sécurité énergétique et les transports (transports durables, réseaux transeuropéens de transport) sont également au programme.

La Commission européenne a également mis en avant 37 initiatives prioritaires. Parmi elles, figure l'adoption, prévue pour avril 2009, d'un Livre vert consacré à la réforme de la Politique Commune de la Pêche, Livre vert dont le Commissaire Borg viendra présenter les grandes lignes en Basse-Normandie les 12 et 13 février prochains. De même, une communication de la Commission européenne sur la politique de qualité des produits agricoles devrait être adoptée en mai 2009, à l'issue de la consultation publique en cours actuellement, pour laquelle la Basse-Normandie prépare une contribution (cf. [Le Mois de l'Europe n° 22](#)).

→ **Plus d'informations :**

➤ [Site de la Commission](#)

Plan de relance européen pour l'économie

Le 26 novembre, José Manuel Barroso a présenté un plan de relance européen pour un coût global estimé à 200 milliards € soit 1,5% du PIB des 27 Etats membres. Ceux-ci contribueront à hauteur de 170 milliards €, le reste provenant du budget européen et de la Banque européenne d'investissement. La Commission devrait donc jouer avant tout un rôle de coordinateur. Les fonds communautaires dédiés à ce plan ne correspondent pas à de l'argent frais. Les 14,4 milliards engagés sur le budget communautaire dans ce plan proviennent de fonds structurels non consommés, de redéploiements et d'anticipations de versements des fonds structurels.

La priorité de ce plan est de protéger les citoyens européens, surtout les plus vulnérables comme les jeunes, les chômeurs, les immigrés. L'idée est de limiter les pertes d'emploi et d'aider les chômeurs à retrouver rapidement une activité. La Commission invite notamment les Etats membres à envisager une réduction des charges sociales patronales sur les plus bas salaires et à baisser la TVA sur les services à forte intensité de main d'œuvre.

Lors de son intervention au cours de la session plénière du Comité des régions, José Manuel Barroso a insisté sur l'aspect social qu'il considère comme étant sous-jacent à l'ensemble du plan de relance. Il est également important de préciser que les PME sont l'une des cibles privilégiées de ce plan. La Commission compte dispenser les micro-entreprises de comptes annuels, faciliter l'accès des PME aux marchés publics et veiller à ce que les autorités publiques règlent leurs factures dans un délai d'un mois.

Globalement, les actions prévues visent à promouvoir l'esprit d'entreprise, la recherche et l'innovation notamment dans le secteur de la construction et celui de l'automobile en conciliant ces cibles avec la lutte contre le changement climatique (ex : développer les voitures vertes). Le concept d'investissement intelligent est ici particulièrement mis en avant. Il consiste à favoriser les investissements clés pour le futur (éducation, formation, efficacité énergétique...) afin que ce plan de relance ne soit pas seulement bénéfique à court terme mais aussi qu'il contribue à la construction d'une prospérité durable à moyen et à long terme. Les Etats membres devraient aussi bénéficier, à titre temporaire, d'une plus grande marge de manœuvre concernant les aides d'Etat.

Ce plan doit maintenant être adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du Conseil européen des 11 et 12 décembre.

→ **Plus d'informations :**

➤ [Site de la Commission](#)

Préparatifs de campagne au Parlement Européen

Le Parlement européen prépare d'ores et déjà une campagne transnationale en vue des prochaines élections européennes. Cette campagne a pour but d'inciter les citoyens à aller voter. Les dernières élections européennes en 2004 avaient contenu un taux d'abstention record de 57,5% en France, tandis que la moyenne européenne dépassait également la barre des 50% avec 55,4% d'abstention.

La campagne sera la même dans toute l'Europe, avec un slogan commun : « A vous de choisir ». Elle cherche à convaincre en montrant l'intérêt qu'il y a à aller voter et en expliquant quelles sont les prérogatives du Parlement européen.

Les élections européennes auront lieu du 4 au 7 juin 2009 selon les pays (7 juin en France). Comme en 2004, la France sera découpée en 8 circonscriptions interrégionales, la Basse-Normandie étant rattachée à la circonscription Nord-Ouest comprenant la Basse et la Haute-Normandie, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. Les postes seront répartis à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu plus de 5% des voix.

Toutefois, il existe une inconnue de taille sur ce scrutin : le nombre de députés que les Français devront élire. En effet, dans l'hypothèse où le traité de Lisbonne serait ratifié par l'Irlande et la

République Tchèque suffisamment tôt pour qu'il puisse entrer en vigueur avant les élections, le nombre de députés serait de 751 dont 74 pour la France. A l'heure actuelle, ce cas de figure semble peu probable. Le traité de Nice devrait donc s'appliquer. Or, il ne prévoit que 736 députés dont 72 pour la France. La France comptant actuellement 78 députés, reste à savoir quelles circonscriptions perdront un représentant.

A noter que 2009 marquera également les 30 ans de la première élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

Quels sont les pouvoirs du Parlement européen ?

Le rôle du Parlement n'a cessé de croître au fil de la construction européenne et il connaîtra une nouvelle avancée lorsque le traité de Lisbonne sera adopté. Pourtant, ses prérogatives sont souvent mal connues. En voici donc un rapide aperçu.

Le Parlement est avant tout un co-législateur dans un certain nombre de domaines qui relève de ce que l'on appelle la codécision. Ce mode de procédure prévoit qu'un texte ne peut être adopté que s'il est validé à la fois par le Conseil de l'Union et par le Parlement. Ce dernier est donc libre de bloquer ou d'amender un texte. Actuellement, une quarantaine de domaines relèvent de la codécision. On y trouve notamment l'environnement, les transports, la recherche, l'éducation et la formation professionnelle... Les thèmes restants relèvent de la coopération (le rejet du texte par le Parlement peut être contourné par une décision du Conseil à l'unanimité) ou de la consultation (le Parlement est simplement consulté) comme c'est le cas pour la politique agricole commune. Le Traité de Lisbonne, s'il est ratifié, étendra la procédure de co-décision à des domaines législatifs sensibles pour les régions, comme la Politique agricole commune, la politique de la pêche ou encore la politique de cohésion.

De plus, le Parlement peut accepter ou refuser l'adhésion d'un nouvel Etat membre. C'est également lui qui arrête définitivement le budget.

Enfin, le Parlement européen entérine la nomination du Président de la Commission puis auditionne un à un les candidats aux postes de commissaires avant de voter l'investiture de l'ensemble de la Commission. Ce vote n'a rien d'une pure formalité dans la mesure où en 2004, José Barroso avait été obligé de remplacer 2 de ses commissaires pour obtenir l'approbation du Parlement. Les députés détiennent aussi le pouvoir de censurer la Commission par un vote à

la majorité des deux tiers des suffrages exprimés et la majorité des membres de l'Assemblée. 7 motions de censure ont déjà été déposées. Aucune n'a jamais été adoptée mais en 1999 la Commission Santer avait préféré démissionner avec que la motion de censure ne soit votée.

→ Plus d'informations :

- [Site du Parlement européen](#)

Réforme du budget de l'UE



Dalia Grybauskaitė, Commissaire en charge du budget a présenté, le 12 novembre, les résultats de la consultation sur la réforme du budget, lancée en septembre 2007 (cf [Le Mois de l'Europe n° 11](#)).

Des 300 contributions ainsi recueillies émane l'idée qu'il faut rediriger les fonds européens vers les politiques d'avenir comme la recherche, la lutte contre le changement climatique, la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Un consensus émerge également sur la nécessité de réformer la PAC mais les avis divergent sur la manière de mener à bien cette réforme.

Certaines contributions estiment également que les fonds de la politique de cohésion devraient être redirigés vers les Etats et les régions les moins développés. Tous domaines confondus, il est important de s'assurer que pour chaque dépense engagée le niveau européen est bien le plus adapté et qu'il existe une véritable valeur ajoutée européenne.

Concernant les ressources de l'UE, les contributions sont majoritairement favorables à leur accroissement. Les recettes fondées sur le PIB ont emporté un large soutien, mais le besoin de diversifier les sources de financement s'est fait également sentir. Enfin, la nécessité de mettre fin aux différentes exceptions dont le rabais britannique obtenu par Margaret Thatcher dans les années 80 a largement été soulignée.

La Commissaire devrait présenter en 2009 une communication sur le réexamen des dépenses et des ressources budgétaires de l'UE qui devrait reprendre une partie de ces propositions. Toutefois, le véritable débat sur le futur budget de l'UE ne débutera qu'une fois la nouvelle Commission européenne installée, en 2010. Et les négociations financières entre Etats membres y tiendront une place prépondérante....

→ [Plus d'informations :](#)

➤ [Site de la Commission](#)

Départ de Jean Pierre Jouyet



Le 15 décembre prochain, Jean-Pierre Jouyet quittera son poste de secrétaire d'Etat aux Affaires européennes pour prendre la tête de l'Autorité des marchés financiers. M. Jouyet avait déjà indiqué

son souhait de quitter le gouvernement à la fin de la présidence française de l'Union Européenne. Il prendra donc ses nouvelles fonctions après le dernier Conseil Européen présidé par la France (11-12 décembre). Son successeur n'étant pas encore connu, Bernard Kouchner, Ministre des Affaires étrangères assurera l'intérim.

Compétitivité, Recherche et Innovation

Suivi des travaux d'Aquamarina

La CRPM

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes a été fondée en 1973 pour faire entendre la voix des régions éloignées du centre de l'Europe et promouvoir la dimension maritime de l'Europe. L'association regroupe aujourd'hui plus de 150 régions. Elle est organisée en 6 commissions géographiques, dont la Commission Arc Atlantique, que la Région Basse-Normandie préside depuis juin dernier.

La Commission européenne a beaucoup consulté la CRPM pendant l'élaboration de la nouvelle politique maritime européenne intégrée.

La Région Basse-Normandie participe aux travaux d'Aquamarina, un groupe de travail de la CRPM piloté par la Bretagne, et qui a pour objet de suivre la mise en œuvre effective du plan d'action qui accompagnait le [Livre Bleu sur la politique maritime intégrée de l'UE](#), publié en octobre 2007 par la Commission européenne. Ce plan d'action liste toutes les actions devant être lancées dans différents secteurs (recherche marine, transports maritimes, ports, sécurité maritime...) afin de mettre en œuvre la politique maritime intégrée de l'UE.

Transports et sécurité maritimes ont fait l'objet des deux premières réunions du groupe. La troisième réunion, le 12 novembre dernier, était consacrée à

la recherche marine et maritime ; en cohérence avec le travail effectué dans le cadre du groupe Recherche et innovation de l'Arc Atlantique (avec notamment l'organisation des ateliers NOW I et NOW II – cf. [Le Mois de l'Europe n°23](#)), la Basse-Normandie s'y est particulièrement investie.

Lors de cette réunion, les membres ont débattu d'un projet de réaction commune à la communication de la Commission sur la stratégie européenne pour la recherche marine et maritime (cf. Mois de l'Europe n°22). Ce document sera adopté par le bureau politique de la CRPM en janvier. Il s'agit d'attirer l'attention de la Commission sur l'intérêt d'associer les Régions au processus de décloisonnement de la recherche marine et maritime, à la recherche de synergies et à la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance.

A l'ordre du jour de la prochaine réunion d'Aquamarina, en février 2009 : la planification du territoire maritime.

→ [Plus d'informations :](#)

➤ [Site de la CRPM](#)

Agriculture et développement rural

Adoption du « Bilan de santé » de la PAC

Après une vingtaine d'heures de dures négociations, la Présidence française de l'UE est parvenue à décrocher, le 20 novembre dernier, un accord au Conseil sur le Bilan de santé de la PAC qui entrera donc en vigueur dès 2009.

Adopté à la majorité qualifiée (réserves du Royaume-Uni, de la Lettonie, de la Slovaquie, de la République tchèque et de l'Estonie) le compromis final s'est efforcé de répondre aux nombreuses revendications – souvent contradictoires – des différents Etats membres. Il reprend dans les grandes lignes la proposition de la Commission (cf. [Mois de l'Europe n°20](#), p.5) tout modérant la libéralisation de l'agriculture et l'orientation vers le développement rural de la PAC. Il introduit également de nombreuses possibilités pour les Etats membres de soutenir des secteurs spécifiques, en particulier les secteurs en difficulté.



Voici les principales modifications apportées par le Conseil à la proposition initiale de la Commission européenne :

Modération des orientations de la Commission européenne

➤ **Limitation de la hausse de la modulation** (transfert du budget des aides directes vers le développement rural) :

- **la modulation obligatoire** n'augmentera que de 4 points (au lieu des 8 prévus par la Commission) d'ici 2013 pour atteindre le taux de 10% (au lieu des 13% prévus)
- **la modulation progressive** (prélèvements supplémentaires pour les grandes exploitations) initialement prévue à 3 %, 6 % et 9 % pour les exploitations percevant plus de 100 000 €, 200 000 € et 300 000 €, sera finalement limitée à 4% pour les exploitations percevant plus de 300 000€

➤ **Cofinancement communautaire de 75% pour les « nouveaux défis »** (lutte contre le changement climatique, biodiversité, gestion de l'eau, bioénergies, innovation et adaptation du secteur laitier) **dans le cadre du développement rural** (90% dans les régions les plus démunies, dites de la cohésion), au lieu de 50% initialement

➤ **Maintien d'outils de gestion de marché** que la Commission avait proposé de supprimer, notamment dans le domaine des céréales (cf. 2^e partie pour plus de détails)

➤ Adaptation, dans chaque Etat membre, des planchers pour bénéficier des aides directes

Nouveaux outils

➤ Possibilité pour les Etats membres d'utiliser tout ou partie des fonds provenant du découplage pour octroyer de **nouveaux droits à paiement** ou pour augmenter leur valeur, sur la base du type d'activités, telles que l'utilisation de pâturages (prime à l'herbe) ou l'élevage (ovin et caprin par exemple), exercées par les agriculteurs durant

une ou plusieurs années sur la période 2005-2008.

➤ Possibilité de mettre en place des paiements couplés (en fonction du volume de production) à hauteur 3,5% des plafonds nationaux (au lieu de 2,5% dans le projet de la Commission) en plus des paiements couplés maintenus (article 68)

➤ **Possibilité de recourir, à compter de 2010, aux montants non utilisés des plafonds nationaux**

➤ Possibilité pour les Etats membres d'accorder une aide d'Etat aux producteurs de lait jusqu'au 31 mars 2014

➤ Dans le cadre du 2ème pilier (développement rural), ajout de 2 nouveaux défis aux 4 nouveaux défis déjà identifiés par la Commission : l'adaptation du secteur laitier et l'innovation

→ **Plus d'informations :**

- [Communiqué de presse de la Commission européenne \(avec le détail des mesures du Bilan de santé tel qu'adopté en Conseil\)](#)
- [Communiqué de presse de la Présidence française](#)

Programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles



Dès la rentrée scolaire 2009, un programme de distribution gratuite de fruits sera mis en place dans les écoles. Les ministres de l'agriculture de l'UE sont parvenus, le 19 novembre à Bruxelles, à un accord politique sur cette initiative, pour laquelle 90 millions d'euros seront engagés chaque année, l'UE prenant à sa charge la moitié des frais résultant de l'opération.

L'objectif est de donner de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge et de combattre l'obésité. Pas moins de 22 millions d'enfants sont déjà en surcharge pondérale dans l'UE. Ce programme est ciblé sur les 26 millions d'écoliers âgés de six à dix ans qui recevront un fruit par semaine pendant 30 semaines.

→ **Plus d'informations :**

- [Communiqué de presse de la Commission européenne](#)
- [Brochure d'explication du programme](#)

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B - 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

Fax : 00 32 27 32 14 02

E-Mail : info.europe@crbn.fr

Energie / Environnement

Journée de formation ERRIN sur les projets énergie

Le réseau ERRIN, qui regroupe une soixantaine de régions européennes, dont la Basse-Normandie, autour des thèmes de la recherche et de l'innovation, vient d'organiser sa première journée de formation sur le thème de l'énergie. L'objectif de cette journée était d'aider les porteurs de projets en région (associations, universités, agences de l'énergie) à mettre toutes les chances de leur côté lorsqu'ils répondent à un appel à projets dans le cadre d'un programme de financement européen.

Dans un premier temps, les programmes européens Life+ et Energie Intelligente Europe ont été présentés.

Life+ a pour objectif de mettre en œuvre et de développer les politiques environnementales de l'Union. Il dispose pour cela d'un budget de 2 milliards d'€ pour 2007-2013. Contrairement à Energie Intelligente Europe, le budget de Life + est divisé en enveloppes nationales et le Ministère de l'Ecologie joue le rôle d'interface entre les porteurs de projet et la Commission européenne qui attribue les subventions. Les projets retenus sont financés à hauteur de 50% et concernent essentiellement la protection de la biodiversité, la protection des forêts et des actions de sensibilisation sur le changement climatique.

Energie Intelligente Europe se focalise quant à lui sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Il vise particulièrement à éliminer les obstacles non technologiques au développement de ces deux domaines. Les projets de recherche ou l'installation de nouvelles infrastructures ne sont donc pas éligibles. L'EIE finance également des projets de promotion et de diffusion des énergies renouvelables. Les projets retenus sont financés à hauteur de 75% mais ils doivent impliquer au minimum 3 partenaires issus de 3 Etats membres différents.

Les intervenants ont donné des indications très précises sur ce qu'il fallait faire pour qu'une candidature aboutisse comme par exemple : correctement évaluer les coûts du projet et les justifier, bien choisir ses partenaires ou se renseigner sur les projets précédemment financés par le programme. Ces conseils peuvent paraître simples mais les porteurs de projets négligent souvent ces aspects.



Le reste de la journée fut dédié à un atelier au cours duquel les participants furent invités à réfléchir sur les différents éléments dont il est important de tenir compte lors de l'élaboration d'un projet. Pour cela, l'assistance a été divisé en quatre groupes, chacun d'entre eux étant chargé de discuter d'un thème précis : la communication, l'aspect législatif, les finances, les solutions techniques. Cet exercice a permis d'établir un panorama détaillé des différentes actions à entreprendre lors de la gestion d'un projet (vérifier la conformité du projet avec les textes européens, détailler avec soin les différentes exigences des programmes de financement, définir les populations cibles du projet pour établir un plan de communication adéquat).

Ce fut une journée d'autant plus enrichissante que les 30 participants issus de 12 régions européennes différentes étaient tous porteurs de projets sur les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique. Ils ont donc pu échanger sur leurs activités et prendre contact pour d'éventuelles futures coopérations. La Basse-Normandie fut représentée à cette occasion par l'association « Les 7 Vents du Cotentin ».

Politique Régionale

Un Erasmus pour les élus locaux

Dans une résolution adoptée le 21 octobre dernier, les députés européens demandent à la Commission de considérer la création d'un programme copié sur le fonctionnement d'Erasmus pour les élus locaux.

Une résolution est un document par lequel le Parlement fait connaître son opinion sur un sujet particulier. La résolution permet également d'exprimer un certain nombre d'attentes et éventuellement de proposer des actions.

Cette proposition d'Erasmus nouvelle version, fait partie d'une résolution plus générale sur la gouvernance et le partenariat aux niveaux national et régional.

Comme l'explique le député européen Jean-Marie Beaupuy, rapporteur de cette résolution, l'Erasmus des élus locaux a pour but de « forger une culture commune de bonne gouvernance des territoires ». Pour cela, il est essentiel, selon lui, que les élus locaux maîtrisent l'élaboration et la gestion de projets européens.

Un groupe de travail devrait être mis en place pour discuter avec la Commission de la traduction concrète des propositions contenues dans le rapport. Les organismes œuvrant dans le domaine des villes et de la démocratie locale devraient y être conviés.

Le Parlement a également inscrit l'Erasmus des élus locaux dans son projet de budget, ce qui permettrait de lancer un projet pilote dès 2009, doté de 2 millions d'euros.

→ [Plus d'informations :](#)

➤ [Résolution du Parlement européen](#)

Des statistiques détaillées sur les régions européennes



Eurostat, l'office statistique européen vient de publier son annuaire régional 2008. Ce document offre un panorama très détaillé des régions européennes sur des thèmes divers la population, le PIB, les revenus des ménages, les entreprises, le marché du travail, le coût de la main d'œuvre, les transports, la santé, l'agriculture.

La Commission européenne vient également de réaliser un rapport présentant les grands défis auxquels devront faire face les régions européennes à l'horizon 2020. Il s'agit de la mondialisation, du changement climatique, du vieillissement de la population et de la sécurité énergétique. Les régions européennes ne sont pas toutes armées de la même manière pour faire face à ces enjeux et certaines pourraient cumuler les handicaps, notamment celles du Sud-Est de l'Europe. Ce rapport constituera un des éléments du débat sur l'avenir de la politique de cohésion.

→ [Plus d'informations :](#)

➤ [Rapport Eurostat](#)

Education / Culture

Lancement du programme Comenius Regio



La Commission européenne a lancé, le 3 novembre dernier, au cours d'une conférence organisée au Comité des régions, la nouvelle action « Comenius Regio » qui s'inscrit dans le cadre du programme « Education et formation tout au long de la vie ». Dotée d'un budget annuel de 16 millions €, cette action vise à encourager la coopération en matière d'éducation scolaire entre les régions et municipalités d'Europe.

Plus précisément, cela se traduit par le financement de partenariats bilatéraux entre autorités locales portant sur un aspect de l'éducation scolaire. Cela peut aller de l'amélioration de l'intégration d'élèves issus de l'immigration à la formation à l'esprit d'entreprise ou encore à la réduction du décrochage scolaire. Pour que le partenariat soit éligible, chaque autorité locale doit associer au moins un établissement scolaire ainsi qu'un partenaire local approprié (il s'agit en général d'un acteur de l'éducation non-formelle : club de jeunes ou sportif, association de parents ou d'élèves, institut local de formation des enseignants, autre dispensateur de formation, organisme de formation professionnelle, employeurs locaux, musées...).

L'éventail des actions envisageables dans les partenariats Comenius Regio est vaste, depuis l'échange de personnel enseignant jusqu'à l'organisation de visites d'études, en passant par des activités conjointes de formation d'enseignants ou d'apprentissage collégial. Diverses autres activités peuvent aussi être entreprises dans les régions concernées, comme des enquêtes, des essais de nouvelles approches pédagogiques ou des campagnes de sensibilisation.

La date limite pour le dépôt des demandes de subventions est le 20 février 2009. Les demandes doivent être introduites par les autorités locales ou régionales auprès des Agences nationales en charge du programme (L'Agence Europe Education Formation France (A2E2F) pour la France). La sélection des demandes sera achevée pour l'été 2009 et les actions des projets retenus (environ 250) pourront démarrer dès le mois d'août de cette même année. Les subventions seront accordées aux partenariats pour une durée de deux ans. Elles couvriront les coûts de mobilité

entre les régions partenaires et les activités prévues dans le projet.

→ **Plus d'informations :**

- [Site de la Commission européenne consacré au programme](#)
- [Comenius Regio sur le site de l'A2E2F](#)
- [Guide du programme Comenius \(P.19 à 21 pour Comenius Regio\)](#)

La bibliothèque numérique européenne victime de son succès dès son lancement



Après trois ans de négociations entre professionnels du secteur, Europeana, la bibliothèque numérique européenne, a ouvert ses portes le 20 novembre dernier. Via ce portail unique d'information, disponible en 21 langues, les Européens pourront consulter librement et gratuitement plus de 2 millions de documents - livres, tableaux, photographies, œuvres musicales, cartes, films - provenant de bibliothèques, d'archives et de musées européens. Ce nombre devrait être porté à 10 millions d'ici 2010.

Le lancement du site – www.europeana.eu – le 20 novembre a été un grand succès... à tel point qu'il a entraîné sa fermeture ! Prévu pour gérer au maximum 5 millions de clics par heure, ce dernier a été totalement débordé puisqu'il en a reçu le double. Il restera donc fermé jusqu'à ce que la Commission européenne réalise une version plus robuste, c'est-à-dire environ jusqu'à mi-décembre. Pour les plus impatients, une version bêta reste cependant toujours accessible : <http://dev.europeana.eu/>

Coopération décentralisée

La Basse-Normandie aux Journées européennes du développement

Les [3èmes Journées européennes du Développement](#) (JED) réunissaient, à Strasbourg, du 15 au 17 novembre, chefs d'Etats, ministres, représentants de la Commission européenne et du Comité des Régions, collectivités locales et régionales, ONG et experts, sur les enjeux du développement dans un contexte de crise financière, économique, alimentaire et de changement climatique. Les collectivités locales et régionales étant à l'honneur de cette édition,

plusieurs conférences portaient sur la gouvernance locale et la coopération décentralisée. Les JED ont été également l'occasion de lancer la [plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement](#).

Parmi les temps forts de l'événement, on retiendra pour la délégation bas-normande :

- l'atelier interrégional sur la gouvernance territoriale du développement, organisé à l'initiative de la Basse-Normandie sous l'égide de l'ARF, qui a rassemblé une centaine de participants,

- la remise du prix « Jumelage pour le Développement » par le Commissaire Louis Michel pour le projet du [GAFE](#) à Kenscoff en Haïti, financé par le Conseil Régional,



Pascale Cauchy (conseillère régionale chargée de la coopération décentralisée), entourée des représentants de la mairie de Kenscoff et du GAFE Haïti, en compagnie du Commissaire Louis Michel

- et la signature du partenariat Basse-Normandie Atsinanana par Jean-Karl Deschamps, 1er Vice-président du Conseil régional et Julien Andriamorasa ta, chef de la Région Atsinanana, en présence du Commissaire européen Louis Michel et du Président du Comité des Régions, Luc Van den Brande (de droite à gauche sur la photo).



Les JED ont surtout fourni l'occasion d'entretiens privilégiés, comme l'échange entre plusieurs élus de Régions françaises et le chef de la délégation de la Commission européenne à Madagascar ou les diverses rencontres qu'ont pu faire les représentants du réseau bas-normand [Horizons solidaires](#), dont sa Présidente Marie-Odile Tavernier.

→ **Plus d'informations :**

- [Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale](#)

Appels à propositions

Date limite de dépôt	Nom de l'appel à propositions	Infos
Février-avril 2009	7^{ème} PCRD (Coopération, Personnes, Idées) – Nouvelle série d'appels, publiée le 19 novembre	lien
Décembre 2008 – Janvier 2009	7^{ème} PCRD – série d'appels	lien
15/01/09	dont l'appel lancé par l'Initiative Technologique Conjointe – Piles à combustible et hydrogène	lien
27/01/09	dont un appel Régions de la Connaissance (programme « Capacités »)	lien
12 et 27/02/09	Programme-cadre Compétitivité et Innovation - Pilier « Innovation et esprit d'entreprise » - 3 appels	lien
30/01/2009	Interreg IVC	lien
20/02/2009	Programme education et formation tout au long de la vie – Comenius Regio	lien
31/03/2009	Mobilité - Actions dans le domaine de la mobilité urbaine (DG TREN)	lien